

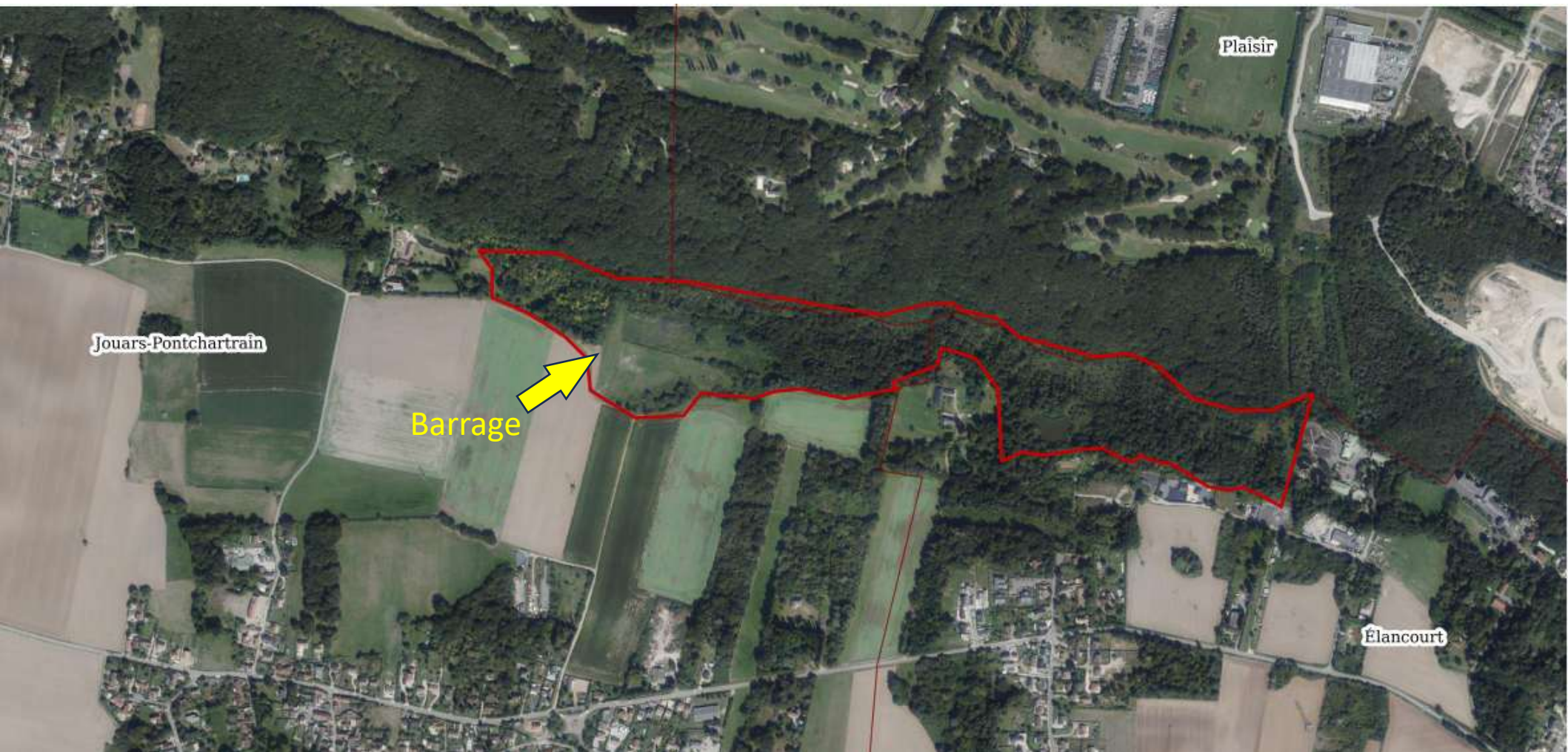
Plan présentation 30 mai 2026

Journée Nature – visite zone humide du Désert

- intérêt des zones humides, non forestières et forestières
- espèces animales présentes (insectes, amphibiens, chiroptères et autres mammifères, oiseaux) dont espèces protégées (pourquoi, comment)
- comportement de ces espèces vis à vis de la zone humide (reproduction, état larvaire, état adulte, nourriture, boisson, habitats)
- exemple de matériel et de résultats pour les amphibiens et les chauves-souris
- protection et préservation des zones humides (eau, sols, végétation)
- textes de lois et contournements observés
- organisations pour les inventaires naturalistes (Museum, ARB, associations naturalistes, ONF (!), bases de données, formations)



ZNIEFF 1 110001390 AULNAIE DU MOULIN NEUF A FRECAMBEAU Jouars-Pontchartrain



« Aulnaie marécageuse non dégradée et non exploitée sur le plan sylvicole (habitat d'intérêt communautaire). Le bassin d'expansion des crues est caractérisé par une végétation typique comprenant notamment *Limosella aquatica*. »

Les zones humides, c'est quoi ?

D'après la loi sur l'eau de 1992, les **zones humides** sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y **est** dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». La faune ?

Les mares, les étangs, les cours d'eau peuvent être classés ou non en zone humide.

La ripisylve est l'ensemble de la végétation des berges d'un cours d'eau, lieu de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Son rôle écologique est primordial pour la protection des berges contre l'érosion, elle est garante d'une biodiversité riche, elle aide au ralentissement des crues et à l'épuration des polluants, etc.

La ripisylve (étymologiquement du latin : ripa, « rive » et sylva, « forêt ») autrement appelée forêt riveraine, est donc au bord du [lit mineur](#) et peut être étendue au lit majeur (crue). Elle peut s'étendre de quelques mètres à plusieurs dizaines de mètres le long des berges. Pas de protection définie, dépend des espèces protégées présentes.

Les zones humides hébergent insectes, mollusques, amphibiens, oiseaux, chiroptères et autres mammifères à qui elles sont indispensables pour leur survie.

La ripisylve, c'est quoi ?

On y trouve différents types de strates avec des plantes herbacées, des arbustes et enfin des arbres, de différents âges et de différente densité selon les zones (ombragées et ensoleillées).

Un rôle écologique primordial

La ripisylve, en plus d'offrir un habitat naturel spécifique à de nombreuses espèces animales et végétales, permet le bon fonctionnement des cours d'eau.

En effet, le rôle-clé de la ripisylve dans l'équilibre de l'écosystème des cours d'eau est primordial.

Une biodiversité riche et diversifiée

Etant un lieu de transition entre les milieux aquatique et terrestre, la ripisylve sert de lieu de vie à toute une faune et une flore : reproduction, nourriture, croissance, refuge, etc. Les poissons, oiseaux, mammifères, amphibiens, et autres insectes s'y épanouissent dans un habitat diversifié et abondant.

Certains embâcles (accumulation de bois mort et de déchets divers retenu par un obstacle, souche, arbre tombé...) favorisent même la vie aquatique et ne doivent pas nécessairement être retirés.

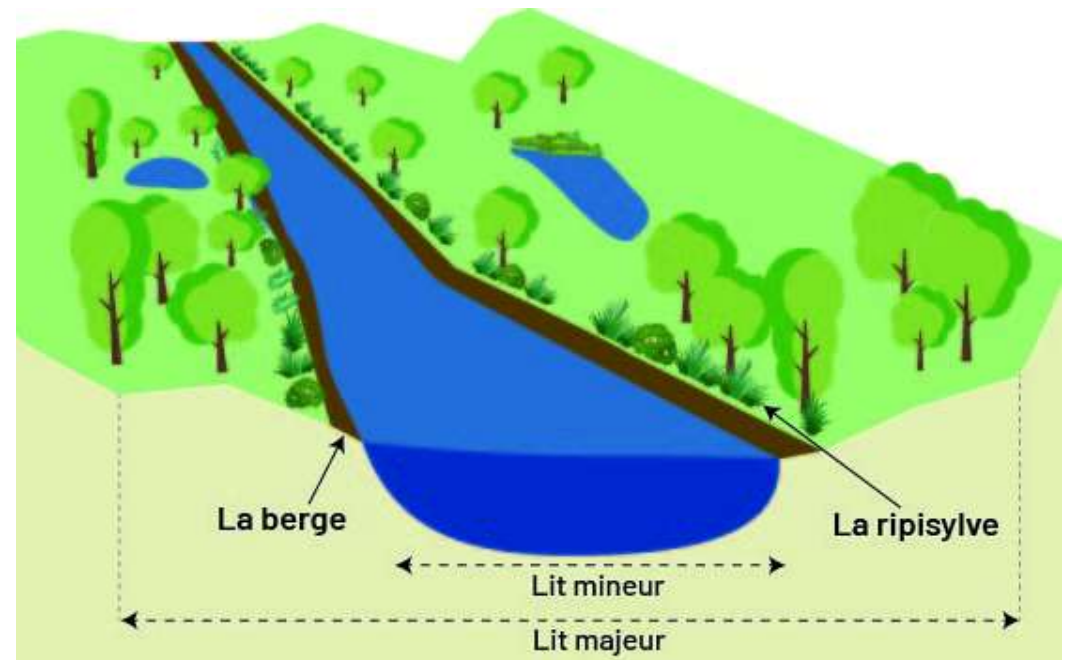
La ripisylve sert donc de corridor naturel écologique pour de nombreuses espèces.

Le ralentissement des crues

La végétation forme des obstacles et freine l'eau en crue, retient les sédiments, casse le courant et protège les berges d'une érosion trop importante. Si des branches sont charriées par les eaux, elles peuvent être bloquées en amont pour éviter de créer des embâcles en aval.

Un aspect naturel et paysager apprécié de tout le monde

La variété des sites comprenant à la fois de la ripisylve, de la forêt, des friches, des champs, etc. offre toute une palette de paysages que les promeneurs aiment contempler et traverser. Cette variété est l'essence du patrimoine écologique français et renforce la beauté du territoire.



Les « zones humides » forestières, trésors de biodiversité

La forêt concentre les 2/3 de la biodiversité animale en Ile-de-France.

Les « zones humides forestières » concentrent toute la biodiversité de la forêt :

- Lieux de **reproduction** amphibiens, insectes
- Lieux de **vie** : le milieu aquatique, le sous-bois et les arbres aux alentours en particulier chiroptères, amphibiens, insectes, oiseaux
- Lieux d'**hydratation** pour tous les animaux
- Lieux de **nourriture** pour toute la chaîne trophique (cascade des prédateurs)

**LA FORET EST INDISPENSABLE POUR LA BIODIVERSITE,
LA BIODIVERSITE EST INDISPENSABLE POUR LA FORET,
POUR L'AGRICULTURE, POUR LES HUMAINS.**

Les zones agricoles

- Aa - Zones naturelle réservée aux activités agricoles
- Ab - Site spécifique / Site du Château

Les zones naturelles

- N - Zone naturelle à protéger en raison de la qualité du site et des nuisances
- Na - Hameau de Jouars



- Limite de zone
- Espaces Boisés Classés
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Protection des lisières des massifs forestiers de plus de 100 ha
- Marge de recul de 10 m par rapport l'axe de la voie
- Bande de densification le long de la rue de Paris (20m par rapport à l'axe de la voie)

Au titre du L151-4° du Code de l'urbanisme

- Cours d'eau, pièces d'eau,mares et bassins
- Bâti remarquable
- Cours et places publiques
- Espaces paysagers
- Alignements d'arbres ou arbres isolés
- Haies sauvages ou bosquets

Au titre du L151-27°, L151-42 et du R151-32 à R151-50 du Code de l'urbanisme

- Changement de destination autorisé
- Cône de vue et point à voir à préserver
- Zone de bruit
- Zone inondable de type A
- Zone inondable de type B
- Implantations isolées
- Bande d'inconstructibilité

DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE N

La zone N correspond aux ensembles boisés et paysagers de la commune.

Elle doit être protégée en raison soit de l'existence de risques ou de nuisances, soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment d'un point de vue esthétique, historique ou écologique.

Le classement en « Espace Boisé Classé » (EBC) interdit tout changement d'affectation ou de modification de l'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création de boisement (Article L130-1 du Code de l'Urbanisme). Par ailleurs les demandes d'autorisation de défrichement prévues par l'Article L157 du Code Forestier dans ces espaces boisés classés sont irrecevables. Les plantations existantes doivent être maintenues ou remplacées par des plantations équivalentes d'espèces indigènes.

DISPOSITIONS APPLICABLES A LA ZONE N

Les éléments paysagers et végétaux identifiés au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme doivent être conservés, sauf pour un motif d'intérêt général lié à la sécurité ou à l'état phytosanitaire du ou des spécimen(s). Les travaux susceptibles de porter atteinte au caractère paysager des espaces ainsi délimités, et notamment l'abattage d'arbres, devront faire l'objet d'une autorisation préalable de la commune.

Pour tout terrain ou partie de terrain situé dans la lisière de la forêt (bande de 50 m) comportant une partie boisée, toute coupe d'arbre au titre de la régénération ou de l'exploitation devra faire l'objet d'une autorisation préalable de la commune.

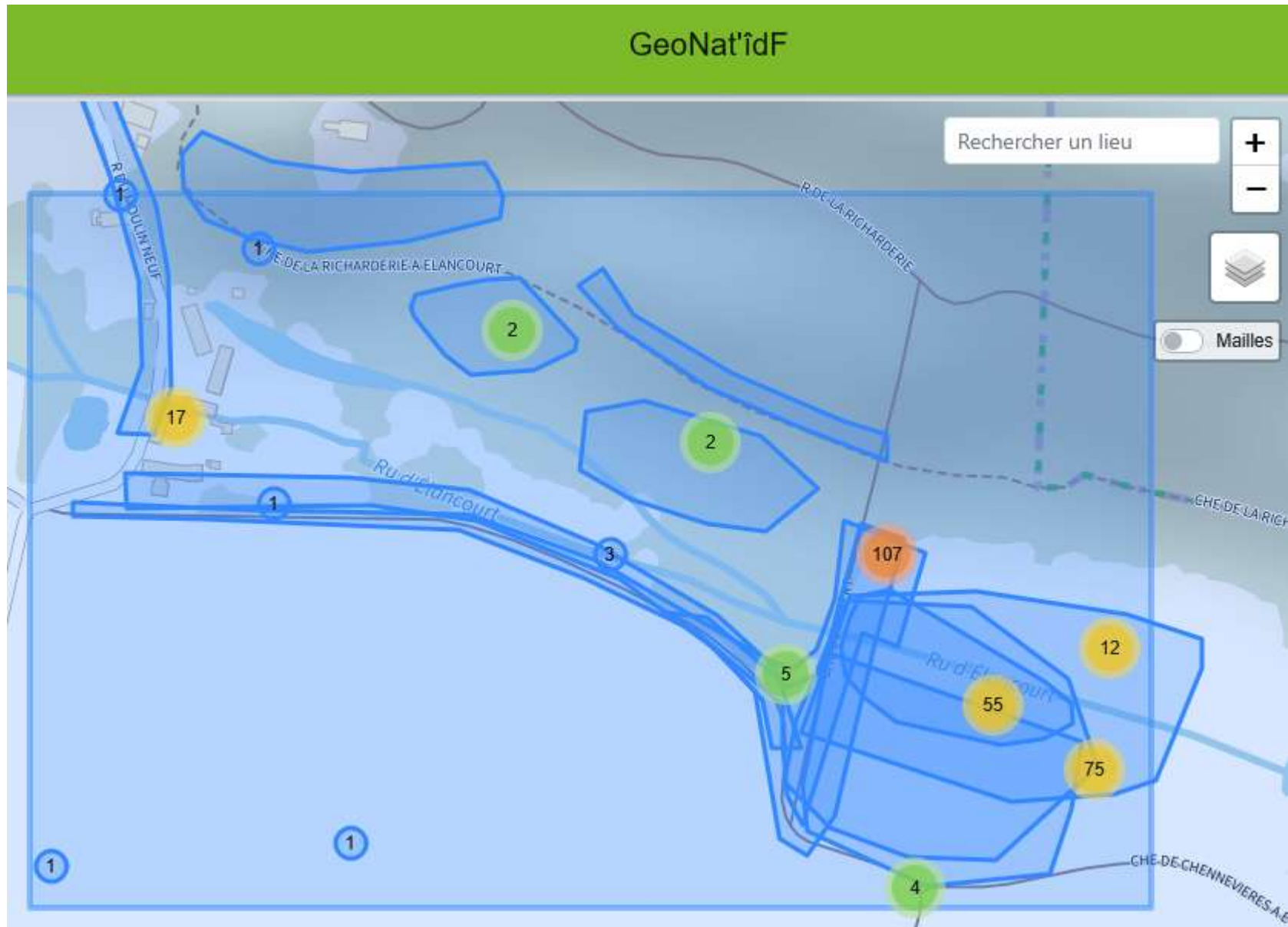
Mais, à part les zones inondables, rien dans le PLU ou le PADD sur les zones humides et la préservation de la biodiversité.

Exemple : Le PLU de Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac (30) protège les ripisylves et arbres de la commune. Une bande de 5 m de part et d'autre des berges des cours d'eau, ruisseaux et principaux fossés est classé au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme.

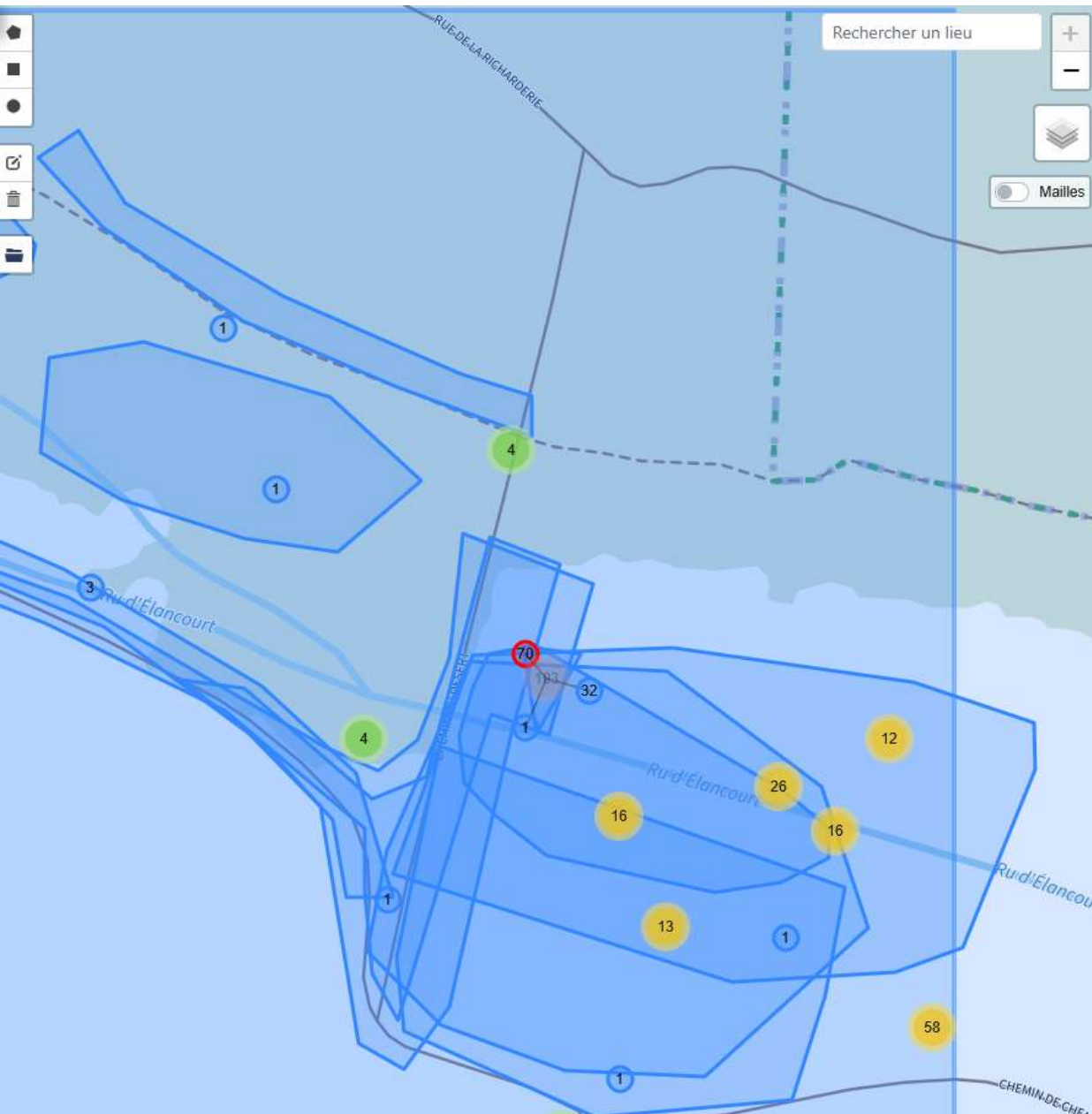
Les espèces animales présentes (insectes, amphibiens, chiroptères et autres mammifères, oiseaux), leur interaction avec l'eau

- 1) Insectes et arachnides aquatiques (il en existe plus de 40 espèces) : moustiques, libellules, araignées d'eau, dytiques, etc... **Œufs et larves dans l'eau. Adultes dans l'eau, les arbres.**
- 2) Amphibiens : **œufs et larves dans l'eau**, adultes dans les sous-bois. Anoures (grenouilles, crapauds), urodèles (salamandres, tritons).
Certains continuent de nager à l'âge adulte, d'autres non. Ils peuvent nicher dans le **sous-bois** (sous des branchages, sous des feuilles, dans des cavités naturelles) jusqu'à plus de 100 mètres des points d'eau. Se nourrissent d'insectes, vers, cloportes, etc...
- 3) Oiseaux : hérons, martins-pêcheurs, poules d'eau, canards, oies, pics. Viennent se nourrir (insectes, mollusques, poissons, végétation d'eau) et se désaltérer.
- 4) Chiroptères ou chauves-souris : viennent se nourrir (insectes principalement) et se désaltérer, certaines sont **arboricoles**, d'autres viennent d'ailleurs.
- 5) Autres mammifères : sangliers, chevreuils, et autres qui viennent boire.

Que trouve-t-on d'inventorié dans la zone du Désert ?



Des végétaux



	Nom_sci	Taxon	Date début	Observateurs
1	Thyatira batis	Batis (La)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Watsonalla binaria	Hameçon (Le), Binaire (La)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Drepana curvatula	Incurvé (L')	21-08-2023	Borges Alexis
1	Endotricha flammealis	Asopie flamme	21-08-2023	Borges Alexis
1	Lomaspilis marginata	Bordure entrecoupée (La)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Hypena proboscidalis	Noctuelle à museau (La)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Cydalima perspectalis	Pyrale du buis	21-08-2023	Borges Alexis
1	Habrosyne pyritoides	Râtissée (La)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Macrochilo cribrumalis	Herminie pointillée (L')	21-08-2023	Borges Alexis
1	Diachrysia chrysitis	Vert-Doré (Le)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Hemistola chrysoprasaria	Hémithée printanière (L')	21-08-2023	Borges Alexis
1	Crocallis elinguaris	Phalène de la Mancienne	21-08-2023	Borges Alexis
1	Acentria ephemerella	Hydrocampe fausse-éphémère	21-08-2023	Borges Alexis
1	Coenobia rufa	Nonagrie rougeâtre (La)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Euchoeca nebulata	Cidarie de l'Aulne (La)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Idaea seriata	Viellie (La), Voisine (La)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Plagodis dolabraria	Phalène linéolée (La), Nu	21-08-2023	Borges Alexis
1	Idaea dimidiata	Acidalie écussonnée (L')	21-08-2023	Borges Alexis
1	Pheosia tremula	Porcelaine (La)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Noctua pronuba	Hibou (Le)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Cabera pusaria	Cabère virginale (La), Dél	21-08-2023	Borges Alexis
1	Laspeyria flexula	Crochet (Le)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Xestia c-nigrum	C-noir (Le)	21-08-2023	Borges Alexis
1	Chiasmia clathrata	Réseau (Le), Géomètre à	21-08-2023	Borges Alexis

70 selected / 912 total

1 2 3 4 5

Télécharger

Des oiseaux

GeoNat'idF

jfbron@orange.fr

19

Rechercher un lieu

Mailles

		Nom_sci	Taxon	Date début	Observateurs
		Chroicocephalus ridibundus	Mouette rieuse	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Orla
		Cordulegaster boltonii	Cordulégastre annelé (Le	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Orla
		Pyrrhula pyrrhula	Bouvreuil pivoine	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Orla
		Acrocephalus scirpaceus	Rousserolle effarvatte	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Orla
		Orthetrum brunneum	Orthétrum brun (L')	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Orla
		Gallinula chloropus	Gallinule poule-d'eau, Pc	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Orla
		Corvus corone	Corneille noire	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Orla
		Motacilla alba	Bergeronnette grise	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Orla
		Columba palumbus	Pigeon ramier	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Orla
		Ardea cinerea	Héron cendré	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Orla
		Gasterosteus aculeatus	Épinoche à trois épines, /	27-08-2008	Inconnu Inconnu
		Rutilus rutilus	Gardon	27-08-2008	Inconnu Inconnu
		Columba oenas	Pigeon colombin	22-03-2020	Letourneau Christian
		Regulus ignicapilla	Roitelet à triple bandeau	22-03-2020	Letourneau Christian
		Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	23-02-2024	THIEBAUT Nolan
		Corvus corone	Corneille noire	23-02-2024	THIEBAUT Nolan
		Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	23-02-2024	THIEBAUT Nolan
		Buteo buteo	Buse variable	23-02-2024	THIEBAUT Nolan
		Carex pseudocyperus	Laïche faux souchet	11-07-2012	BERTRAN Anaïse
		Cirsium palustre	Cirse des marais, Bâton-c	11-07-2012	BERTRAN Anaïse
		Juncus articulatus	Jonc articulé, Jonc à fruit	11-07-2012	BERTRAN Anaïse
		Galium aparine	Gaillet gratteron, Herbe <	11-07-2012	BERTRAN Anaïse
		Humulus lupulus	Houblon lupulin, Houblo	11-07-2012	BERTRAN Anaïse

Un reptile

GeoNat'idF

jfbron@orange.fr

Rechercher un lieu

Mailles

Ni amphibiens ni chiroptères avant le 7 mai 2026

	Nom_sci	Taxon	Date début	Observateurs
1	Natrix helvetica	Couleuvre helvétique, Cc	29-06-2023	Rivallin Pierre
1	Chroicocephalus ridibundus	Mouette rieuse	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Or
1	Cordulegaster boltonii	Cordulégastre annelé (Le	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Or
1	Pyrrhula pyrrhula	Bouvreuil pivoine	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Or
1	Acrocephalus scirpaceus	Rousserolle effarvatte	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Or
1	Orthetrum brunneum	Orthétrum brun (L')	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Or
1	Gallinula chloropus	Gallinule poule-d'eau, Pc	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Or
1	Corvus corone	Corneille noire	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Or
1	Motacilla alba	Be... 2023	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Or
1	Columba palumbus	Pigeon colombin	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Or
1	Upupa epops	Upopée cendré	17-07-2023	Rivallin Pierre, looss Or
1	Colaptes cafer	Épinoche à trois épines, /	27-08-2008	Inconnu Inconnu
1	Rutilus rutilus	Gardon	27-08-2008	Inconnu Inconnu
1	Columba oenas	Pigeon colombin	22-03-2020	Letourneau Christian
1	Regulus ignicapilla	Roitelet à triple bandeau	22-03-2020	Letourneau Christian
1	Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	23-02-2024	THIEBAUT Nolan
1	Corvus corone	Corneille noire	23-02-2024	THIEBAUT Nolan
1	Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	23-02-2024	THIEBAUT Nolan
1	Buteo buteo	Buse variable	23-02-2024	THIEBAUT Nolan
1	Carex pseudocyperus	Laiche faux souchet	11-07-2012	BERTRAN Anaïse
1	Cirsium palustre	Cirse des marais, Bâton-c	11-07-2012	BERTRAN Anaïse
1	Juncus articulatus	Jonc articulé, Jonc à fruit	11-07-2012	BERTRAN Anaïse
1	Galium aparine	Gaillet gratteron, Herbe c	11-07-2012	BERTRAN Anaïse
1	Humulus lupulus	Houblon lupulin, Houblo	11-07-2012	BERTRAN Anaïse

1 selected / 912 total

3 techniques d'inventaires des chiroptères



1) Recherche de gîtes

- 3 grands types de gîte : arbre, bati, cavité
- Peut s'avérer laborieux si la recherche est faite "au petit bonheur la chance"

2) Capture

Au filet japonais le plus souvent, au dessus de l'eau, dans un couloir d'étranglement ou en entrée/sortie de gîte, demande une autorisation

3) l'Acoustique, c'est pratique !

Les chiroptères émettent des cris en permanence pour « voir avec leurs oreilles » quand ils volent, 1 cri tous les 1 à 3 battements d'ailes (2-15 cris/sec)

Les cris sont presque tous en ultrasons (> 20 kHz)

Exemple de matériel pour les amphibiens et les chauves-souris



Lampe Torche LED Ultra Puissante 20000 Lumens

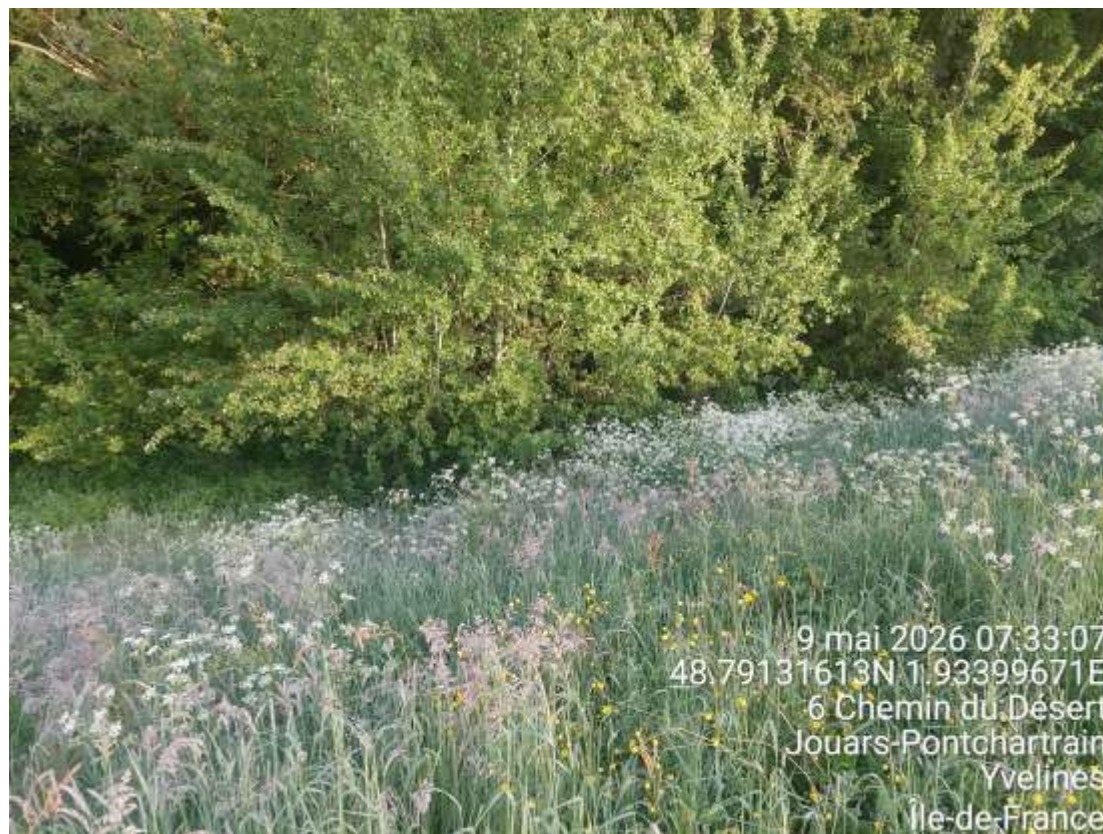


Enregistreur ultrasons programmable

Exemples de sons

Les différences de morphologie et de mode d'alimentation entraînent des différences dans l'écholocalisation (battements d'ailes/cris, type de vol, milieu encombré/ouvert, chasse d'insecte en vol ou posé).

Enregistrement de chiroptères (chauves-souris) du 7 au 9 mai 2026



Enregistrement de chiroptères (chauves-souris) du 7 au 9 mai 2026 - résultats

Bilan de la participation

#	Taxon parent	Nom	Nb contact min	Nb de contact probable
1	Chiroptères	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	1	1
2	Chiroptères	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	0	1
3	Chiroptères	Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i>)	0	5
4	Chiroptères	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)	0	2
5	Chiroptères	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	0	4
6	Chiroptères	Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>)	1	4
7	Chiroptères	Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	0	2
8	Chiroptères	Petit/Grand Murin (<i>Myotis blythii/myotis</i>)	1	1
9	Chiroptères	Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	118	249
10	Chiroptères	Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	0	15
11	Chiroptères	Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>)	0	2
12	Chiroptères	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	3	7
13	Chiroptères	Vespère de Savi (<i>Hypsugo savii</i>)	0	6

Mode de vie des chiroptères (chauves-souris)

	Pipistrelle commune
Régime alimentaire	Exclusivement insectivore, se nourrit principalement d'insectes. Son vol rapide et papillonnant lui permet de sélectionner les animaux qu'elle capture, la plupart du temps des petits papillons et des moustiques. La Pipistrelle commune chasse jusqu'à 1 ou 2 km de son gîte, en forêt ou en lisière, sur des points d'eau, et autour des lampadaires, qui attirent des insectes qu'elle apprécie. Elle recherche des sites de repos, pour se poser régulièrement entre des séquences de chasse.
Habitat	Espèce anthropophile, elle vit principalement dans les villages et les grandes villes, mais est aussi présente dans les parcs, les jardins, les bois, les forêts. Les colonies occupent toutes sortes de gîtes, qu'ils soient arboricoles (trous de pic, fentes, fissures ou autres arbres creux) ou anthropiques (nichoirs, habitations).
	Mixte
Statut liste rouge	Quasi menacées (NT)



		
Taille (Tête + Corps) 36-51 mm	Envergure 180-240 mm	Poids 3 à 8 g

Mode de vie des chiroptères (chauves-souris)

Noctule commune

Régime alimentaire

Exclusivement insectivore, elle se nourrit principalement de gros coléoptères et des papillons s'échappant de la canopée. Elle peut faire plusieurs kilomètres pour regagner son territoire de chasse. Son vol rapide (50 km/h) ne lui permet pas de sélectionner les animaux qu'elle capture, mais les proies ne peuvent pas lui échapper. La Noctule commune, malgré sa grande vitesse de vol, peut effectuer des piqués ou des crochets pour attraper sa proie.

Habitat

Espèce exclusivement sylvestre, qui vit principalement dans les forêts, mais qui peut être également présente dans les parcs et jardins. Les colonies occupent les gîtes arboricoles (trous de pic, fentes, fissures, ou autres arbres creux).

Forêts

Statut liste rouge

Quasi menacées (NT)



Taille
(Tête + Corps)
60-90 mm



Envergure
320-450 mm



Poids
17 à 45 g

Mode de vie des chiroptères (chauves-souris)

Noctule de Leisler

Régime alimentaire

Sortant du gîte peu après le coucher du soleil, la Noctule de Leisler chasse de son vol rapide et puissant, haut dans le ciel, en faisant des piqués.

Elle va chercher en priorité des papillons de nuit et des coléoptères.

Les points d'eau sont aussi des sites de chasse privilégiés, où elles peuvent trouver des diptères et des tricoptères.

Habitat

Espèce forestière, gîtant principalement dans les arbres creux, la Noctule de Leisler s'installe généralement dans les massifs forestiers feuillus, parfois dans les résineux.

Forêts

Statut liste rouge

Quasi menacées (NT)



Taille
(Tête + Corps)
48-72 mm



Envergure
260-340 mm



Poids
8 à 23,5 g

Mode de vie des chiroptères (chauves-souris)

Vespertilion (murin) de Daubenton

Régime alimentaire

Les animaux sortent à la fin du crépuscule pour chasser le plus souvent au dessus de l'eau.
De leur vol rapide et agile, ils prospectent la surface de l'eau (de 5 à 20 cm au dessus) pour y capturer des proies (principalement des insectes aquatiques, mais parfois aussi des alevins).
Chassent aussi des petits insectes (moustiques, tipules et papillons de nuit) jusqu'à 5 m de hauteur autour des arbres. Le territoire de chasse ne dépasse pas 5 km du gîte chez le Daubenton.

Habitat

Surtout présent en plaine, le Vespertilion de Daubenton est une **espèce forestière dont le besoin en eau est fort**.
Les gîtes sont dans les arbres creux, mais aussi dans les greniers ou sous les ponts. Hiverné dans des grottes.

Forêts

Statut liste rouge

EN DANGER (EN)



Taille
(Tête + Corps)
43-55 mm

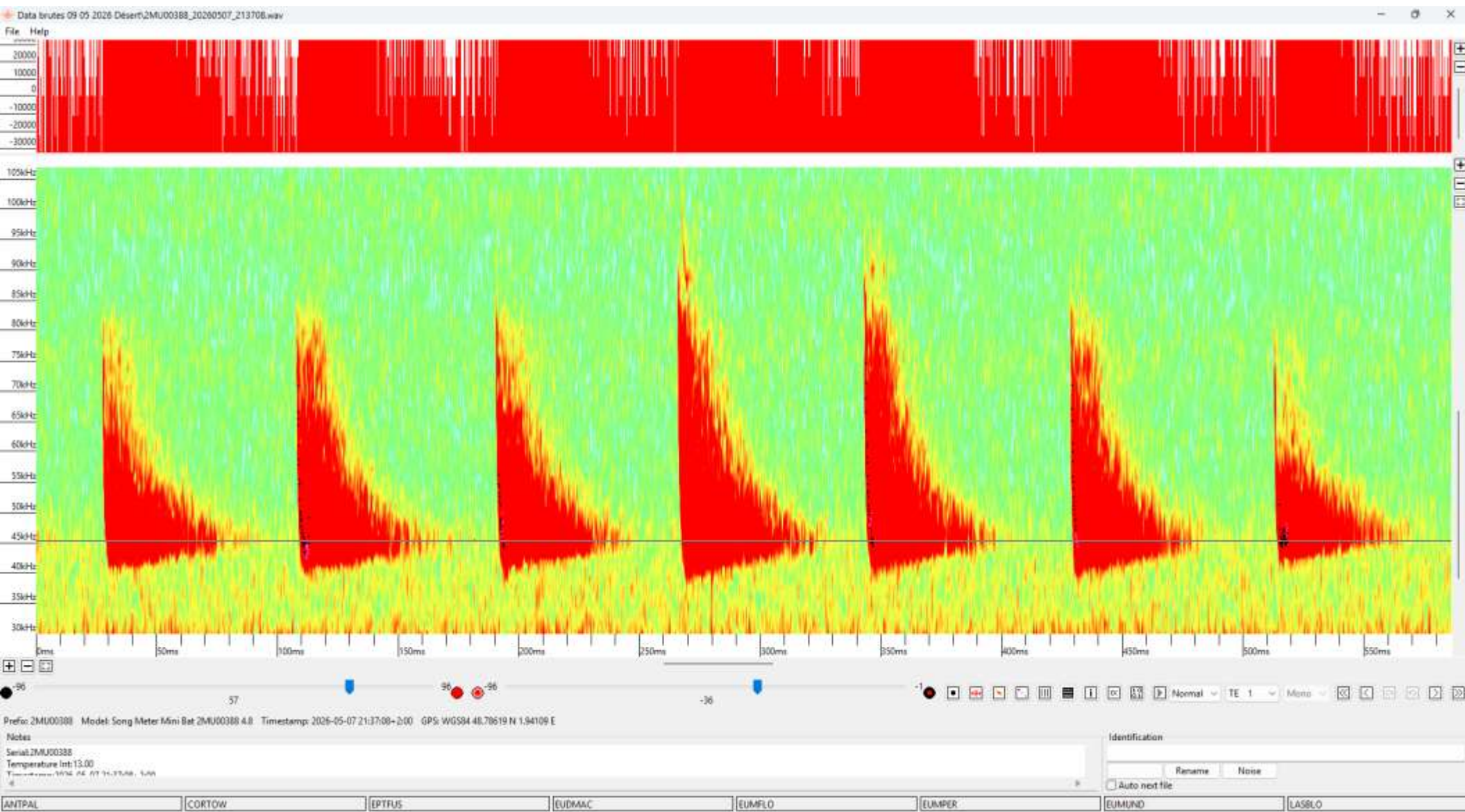


Envergure
240-275 mm



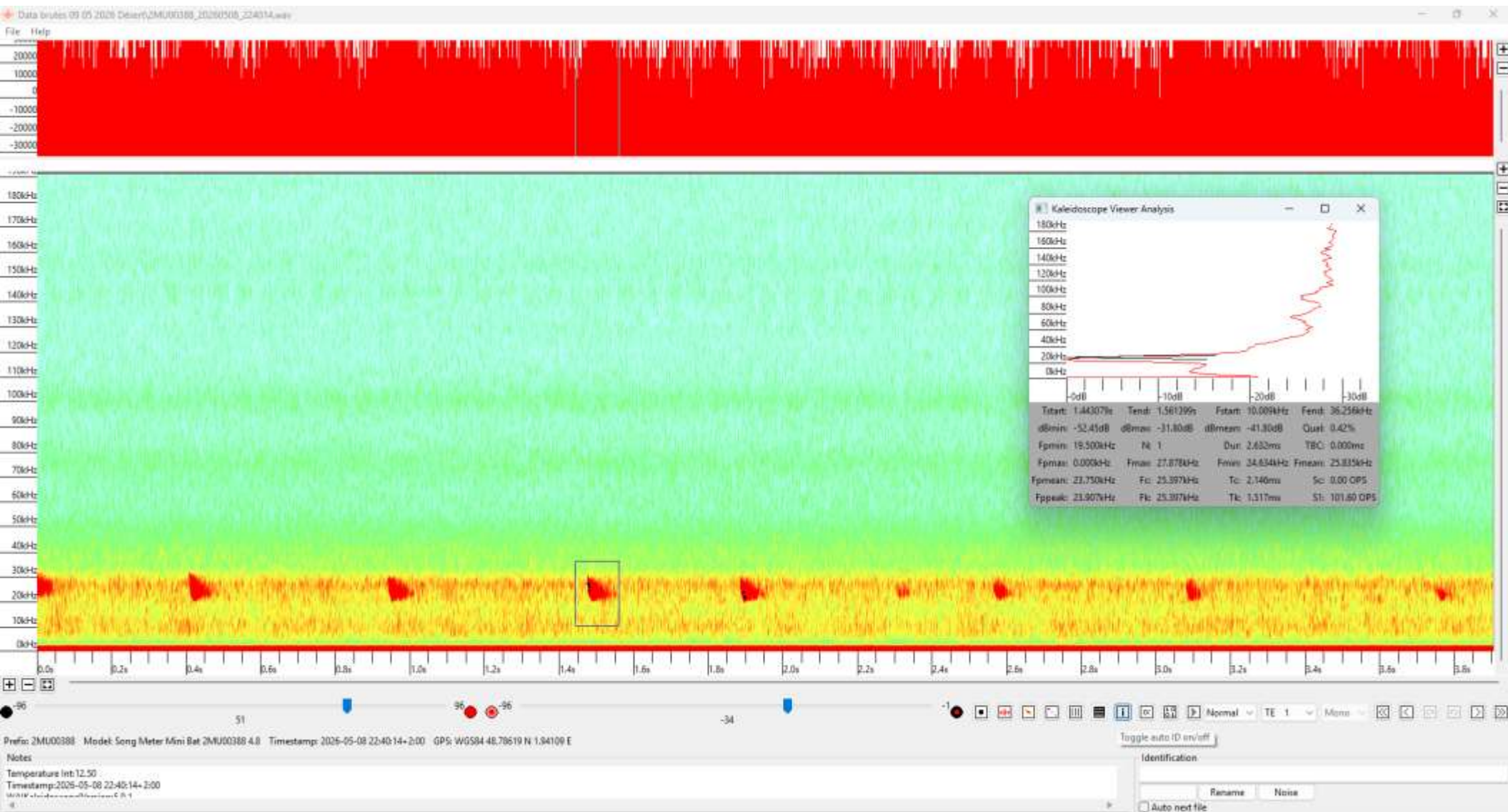
Poids
6 à 15 g

Pipistrelle commune



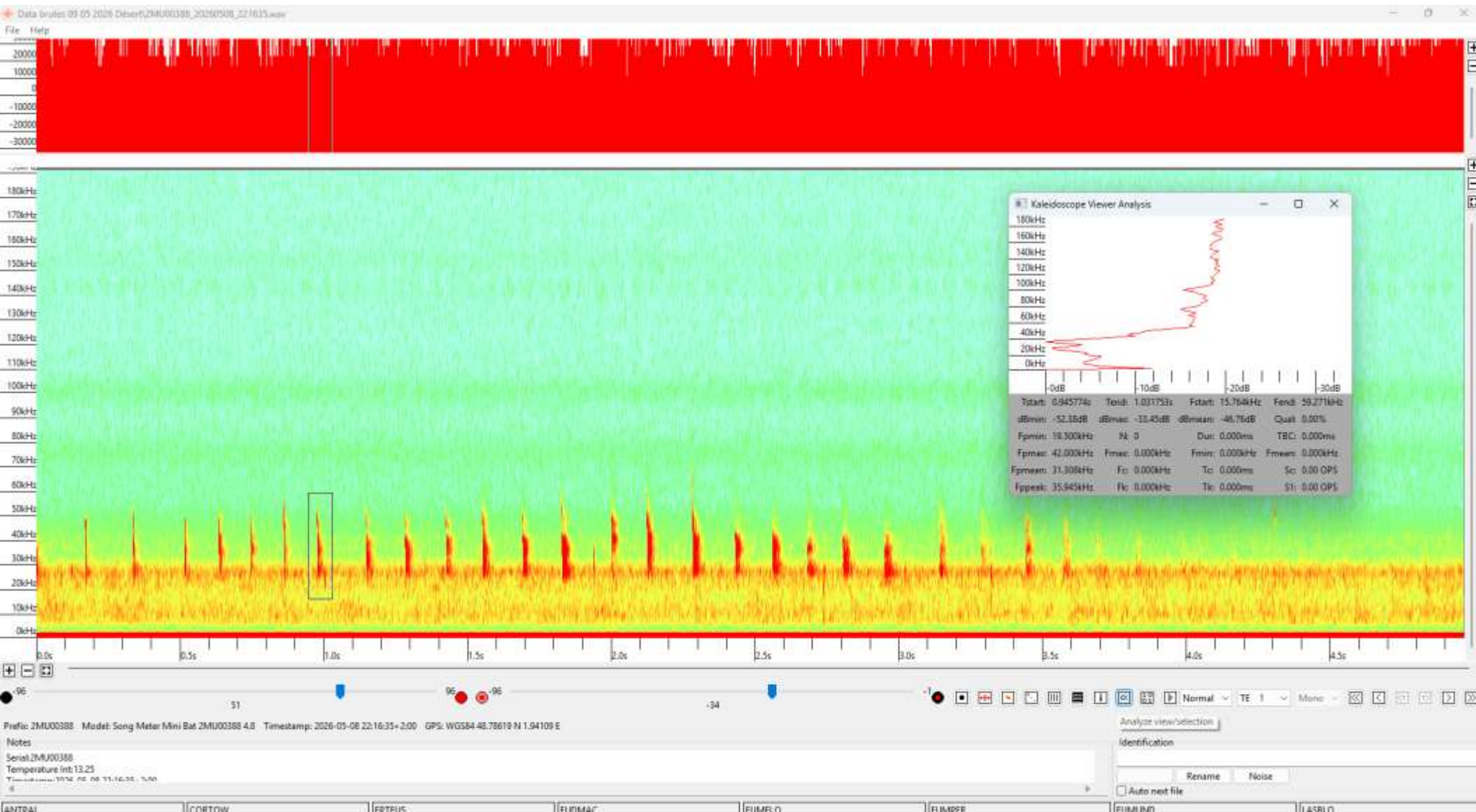
Fréquence FM-QFC de 90 à 45 kHz, cri 5,9 ms, intervalle 76 ms (12 cris/seconde)

Noctule commune



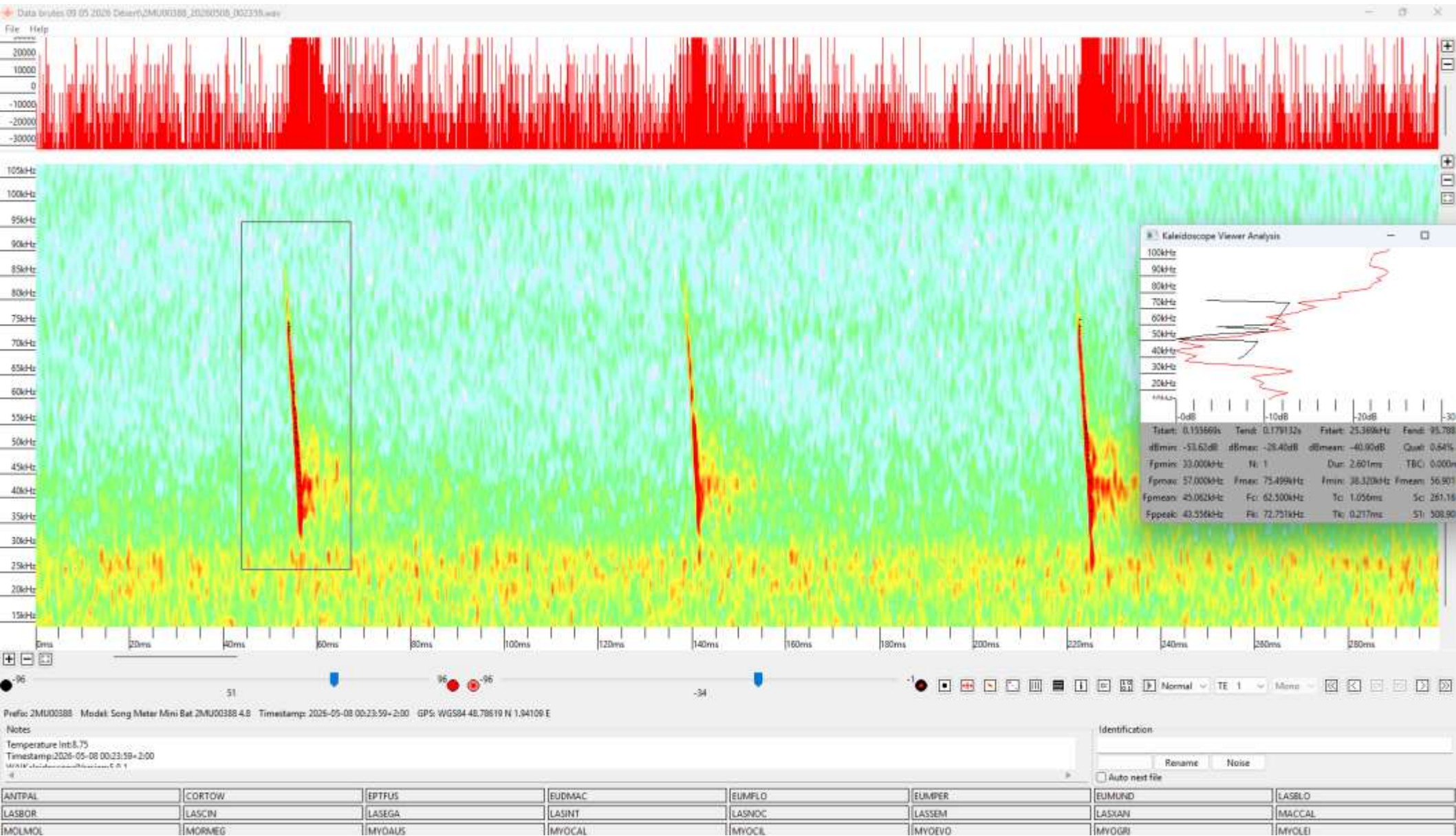
Fréquence FM-QFC de 30 à 24 kHz, cri 15 ms, intervalle 450 ms (2 cris/seconde)

Grand murin



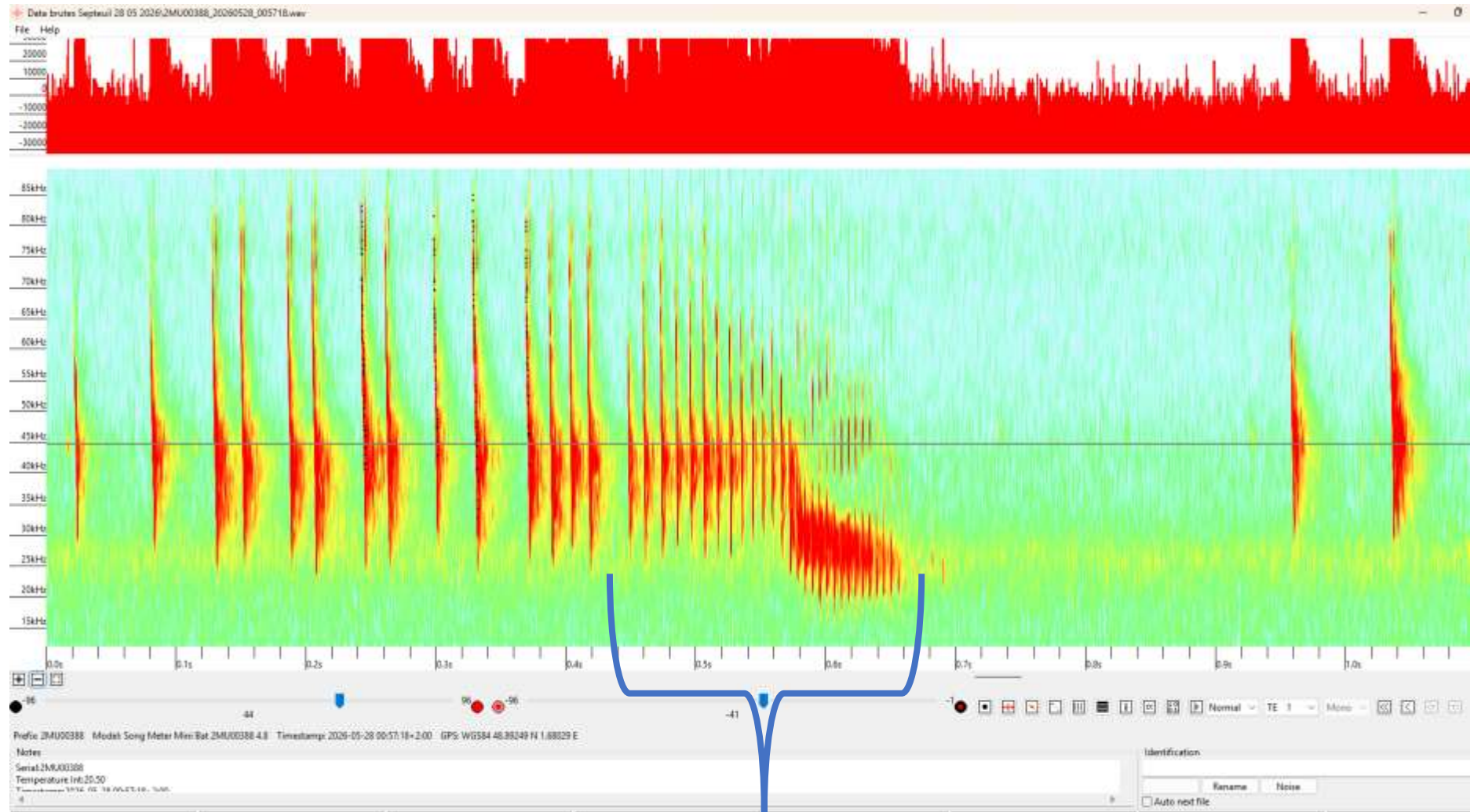
Fréquence FM de 60 à 25 kHz, max énergie 31 kHz, cri 5,7 ms, intervalle 128 ms (8 cris/seconde)

Murin de Daubenton



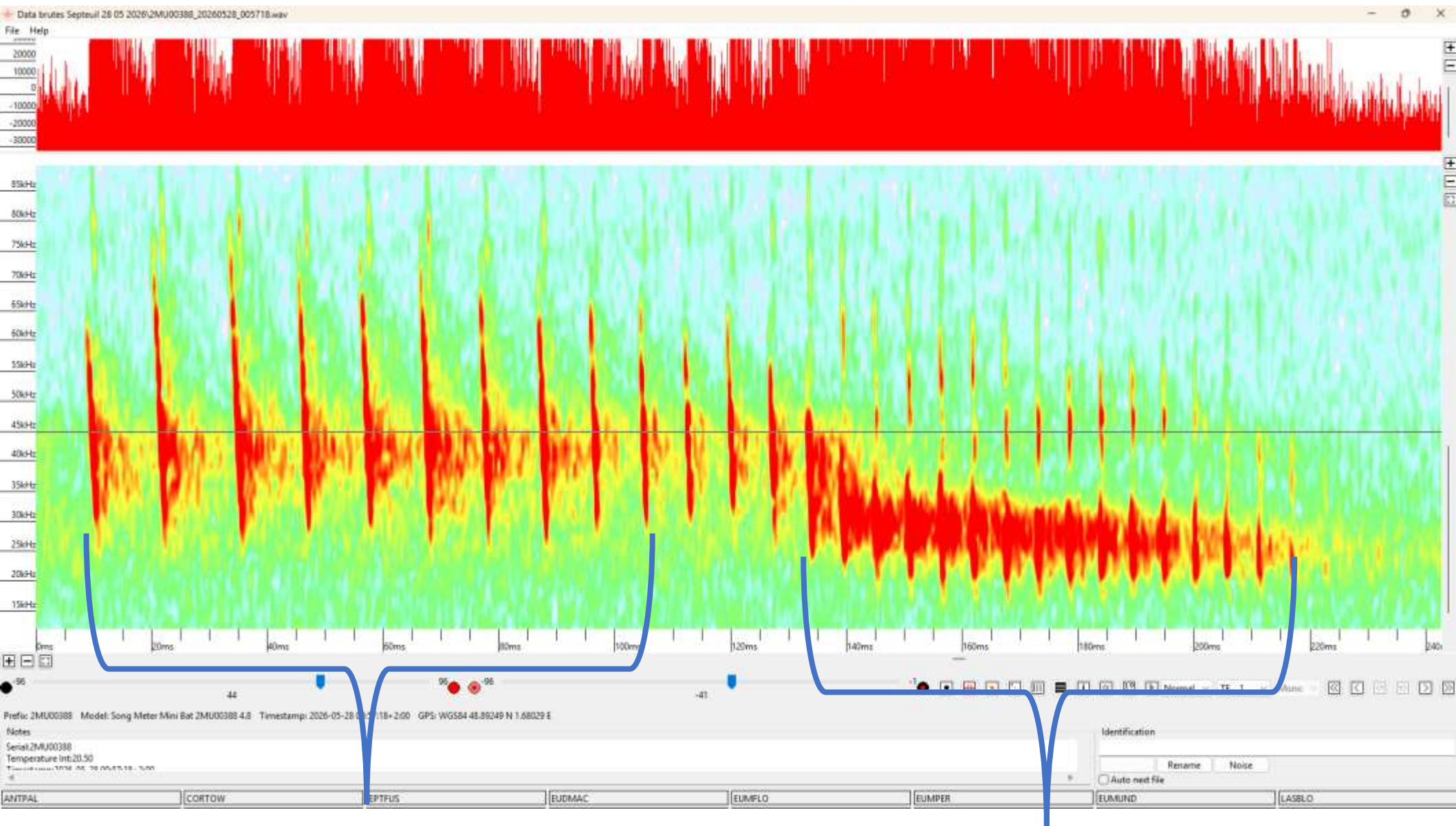
Fréquence FM de 80 à 30 kHz, cri 3,5 ms, intervalle 88 ms (11 cris/seconde)

Murin de Daubenton buzz de capture



Zoom page suivante

Murin de Daubenton buzz de capture



100 cris / seconde

150 cris / seconde

Les espèces protégées (pourquoi, comment ?)

Les espèces protégées

En cours d'extinction (réduction des habitats, manque de nourriture). Certaines sont encore nombreuses mais en réduction, d'autres sont rares et parfois en risque de disparition totale. Il existe des listes rouges régionales, nationales, européennes.

Protection des individus et pour certaines espèces protection aussi des habitats (lieux utilisés ou utilisables).

-> Dans la zone du barrage du Désert : cours d'eau, arbres, sous-bois sont à protéger, nécessité de compléter les inventaires.

Le code de l'environnement définit les règles de protection.

Loi mal respectée, souvent contournée, surtout en forêt.

Protection et préservation des zones humides (eau, sols, végétation)

- 1) Éviter les pollutions de l'eau et des sols (produits chimiques, plastiques)
- 2) Faire des curages partiels et doux des étangs et mares pour préserver la lame d'eau (hauteur suffisante pour passer l'été) et la bonne végétation indispensable
- 3) Ne pas trop exposer à la lumière (évaporation, température trop élevée, trop de végétation envahissante)
- 4) Ne pas tasser les sols aux alentours jusqu'à 100 mètres au moins (éviter les travaux forestiers et autres travaux)

Les « zones humides » forestières, trésors de biodiversité mais...

Les documents de gestion (PSG et documents d'aménagement ONF) **sous-estiment systématiquement les enjeux de biodiversité** relatifs aux zones humides.

Les **mares** sont « oubliées », les inventaires de biodiversité évitent ces lieux trop riches.

Les documents du CNPF comme de l'ONF indiquent qu'il faut (simplement) éviter d'intervenir à moins de 10 mètres, ne pas faire tomber d'arbres dans les mares. Ils ne sont même pas respectés. Rien n'est indiqué sur la **présence probable d'espèces protégées et sur les mesures de protection** qu'elles nécessiteraient.

Éléments de preuve :

- interventions toutes proches de zones humides à Orgerus, Feucherolles, Beynes, St Germain en Laye (forêts privées et publiques)
- étude des documents d'aménagement de Meudon, de Port-Royal, de Beynes, de St Germain en Laye.

Organisations pour les inventaires naturalistes

- 1) Museum National d'Histoire Naturelle
- 2) ARB
- 3) Associations naturalistes (Busards78, Athena, Azimut 230, LPO, etc...)
- 4) ONF (!)
- 5) Bases de données GeoNat IDF, iNaturalist, LPO faune-iledefrance.org
- 6) Formations : Museum exemple Vigie Chiro, ARB Amphibiens, Azimut 230, etc...

A photograph of a forest during autumn. The ground is covered in fallen brown leaves. Several tall, slender trees with thin trunks stand in the background. In the foreground, there are trees with yellow and orange leaves. The sky is visible through the branches, appearing as a clear blue.

Merci pour votre attention !

Questions ?